

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, convoquée par **AVIS ÉLECTRONIQUE** et tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 11 novembre 2013** à 20:00 heures.

Étaient présents :

Madame	Sonia Laurendeau	Messieurs	Pierre Dorval Serge Guimond Clermont Bélanger Roger Lapierre Nelson Cloutier
--------	------------------	-----------	--

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Caron, maire.

1. Prière et ouverture de la séance

Madame Josée Godbout récite la prière et Monsieur le maire ouvre l'assemblée.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

191-11-2013

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

QUE l'ordre du jour soit accepté.

ORDRE DU JOUR

1. Prière et ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Acceptation
3. Procès-verbaux du 1^{er} & 9 octobre 2013
 - 3.1 Acceptation
4. Administration générale
 - 4.1 Rapport d'élections-2013
 - 4.2 Situation financière de la Municipalité
 - 4.3 États comparatifs/Comptable et budgétaire/Dépôt
 - 4.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - 4.5 Séances ordinaires de conseil/Calendrier 2014
 - 4.6 Autorisation pour versement des subventions pour taxes/Avis de présentation
5. Transport
 - 5.1 Réseau routier
 - 5.1.1 Lignage des rues/Marquage et Traçage du Québec/Facture/Acceptation
 - 5.1.2 MTQ/Route 285/ Courbe (Paul-Émile St-Hilaire)
 - 5.1.3 Travaux à faire
 - 5.1.4 Inspecteur municipal/Fin d'embauche à temps plein
 - 5.1.5 Aide-voirie/Fin d'embauche à temps plein
6. Hygiène du milieu
 - 6.1 Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi
 - 6.1.1 BPR inc./Facture 10015146/Municipalité

- 6.1.2 Les Expertises Immobilières de L'Islet/
Facture/Rapport/Acceptation
- 6.1.3 Vandalisme/Arrakis Consultants inc./Offre de
services/Acceptation
- 6.2 Cueillette et transport des matières résiduelles et
recyclables/Reconduction contrat
- 7. Service incendie
 - 7.1 Boyaux d'incendie/L'Arsenal/ Facture/Acceptation
- 8. Aménagement et urbanisme
 - 8.1 Comité consultatif d'urbanisme/Rapport-2013
- 9. Social des Fêtes
 - 9.1 Date et endroit
- 10. Subvention & cotisation
 - 10.1 Fabrique de Saint-Cyrille/Spectacle 7 décembre 2013/Don
 - 10.2 Comité de la Bibliothèque
 - 10.3 Coopérative jeunesse de services de L'Islet
 - 10.4 Chemin d'accès Lac D'Apic/Entretien hiver 2013-2014
- 11. Varia
- 12. Comptes payés et à payer
 - 12.1 Acceptation
- 13. Période de questions
- 14. Levée de la séance

3. Procès-verbaux du 1^{er} & 9 octobre 2013

3.1 Acceptation

192-11-2013

Procès-verbaux/1^{er} & 9 octobre 2013/Acceptation.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

QUE les procès-verbaux du 1^{er} & 9 octobre 2013 soient acceptés.

4. Administration générale

4.1 Rapport d'élections-2013

Madame la directrice-générale et secrétaire-trésorière fait la lecture du rapport d'élections 2013 décrit comme suit :

RAPPORT D'ÉLECTIONS- NOVEMBRE 2013

En vertu de l'article 578 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, je, soussignée, Josée Godbout, déclare en ma qualité de présidente d'élection de la Municipalité de Saint-Cyrille de Lessard que, suite à la période de mise en candidature qui s'est terminée le 4 octobre 2013, j'ai déclaré élu par acclamation, pour une période de 4 ans les personnes suivantes :

MAIRE	Monsieur Luc Caron
CONSEILLER SIÈGE #1	Monsieur Pierre Dorval
CONSEILLER SIÈGE #2	Monsieur Serge Guimond
CONSEILLER SIÈGE #3	Monsieur Clermont Bélanger
CONSEILLER SIÈGE #4	Monsieur Roger Lapierre
CONSEILLER SIÈGE #5	Monsieur Nelson Cloutier
CONSEILLIÈRE SIÈGE #6	Madame Sonia Laurendeau

Je certifie également que chacun des élus ci-haut mentionnés ont prêté le serment requis par la Loi et qu'ils peuvent légalement exercer leurs fonctions

Donnée à Saint-Cyrille-de-Lessard, ce 11^{ème} jour de novembre 2013

Josée Godbout, présidente d'élection

4.2 Situation financière de la Municipalité

Monsieur le maire, Luc Caron fait la lecture du rapport suivant sur la situation financière de la Municipalité:

Membres du conseil municipal,
Mesdames,
Messieurs,

Luc Caron, maire

Conformément aux dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, je vous dépose mon rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard. Celui-ci traite des points suivants :

- Rapport du vérificateur et états financiers vérifiés de l'exercice 2012
- **Les indications préliminaires quant aux résultats de l'exercice en cours;**
- Les orientations générales du prochain budget;
- Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que tous les contrats de 2 000\$ accordés au même fournisseur et totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$;
- La rémunération et allocation de dépenses accordées aux élus

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET ÉTATS FINANCIERS

La firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton a déposé, le 2 avril 2012, le rapport financier annuel dûment vérifié. Ce rapport fut émis sans aucune réserve et celui-ci mentionne que les états financiers présentaient, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2012. En voici les grandes lignes :

Revenus de fonctionnement :	1 029 813\$
Charges :	963 615\$
Excédent avant conciliation à des fins fiscales :	66 198\$
Excédent avec conciliation à des fins fiscales :	109 721\$

Les surplus accumulés affectés et non affectés de la municipalité s'élèvent à 471 320\$ au 31 décembre 2012.

Les dépenses en immobilisations réalisées en 2012 se chiffrent à 437 425\$. Ce montant est constitué principalement de travaux pour le projet du réseau d'aqueduc, d'égouts et d'assainissement des eaux usées, de l'achat de la Chapelle au Lac-des-Plaines, l'achat d'équipement incendie, les bornes 911, le système téléphonique, ameublement, portable et projecteur.

La dette à long terme est passée de 353 051\$ au 31 décembre 2011 à 333 100\$ au 31 décembre 2012.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE EN COURS

Selon le rapport des opérations financières daté de ce jour, l'année financière 2013 devrait se terminer avec un excédent des revenus sur les dépenses.

Les dépenses effectuées à ce rapport sont justifiées par différents travaux et d'acquisitions tels que :

Outre les dépenses de fonctionnement générales dans l'administration, voirie service incendie, hygiène du milieu et loisirs, il y a eu :

- 2 ensembles « Bunker » (habits de pompier)
- Boyaux d'incendie
- Asphaltage au 5^e Rang Est
- Réparation de la chaussée & lignage
- Chemises de classement
- Formation pour le traitement des eaux usées
- Dépenses reliées au projet du réseau d'aqueduc et d'égouts
- Module informatique des permis
- Ustensiles de cuisine (Centre des Loisirs)
- Entrée électrique « Édifice municipal »

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

Dans l'élaboration du prochain budget, les membres du conseil porteront une attention particulière aux dossiers suivants :

- Aller en appel d'offres pour la réalisation du projet de l'aqueduc, des égouts et assainissement des eaux usées;
- Exécuter les actions du nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Améliorations locatives de la Chapelle au Lac-des-Plaines;
- Projet de formation d'un camp de jour à la Chapelle au Lac-des-Plaines;
- Élaboration d'un projet pour l'acquisition d'une résidence pour personnes autonomes;
- Amélioration et entretien des chemins municipaux;
- Amélioration du système de chauffage à l'Édifice municipal;
- Inventaire sanitaire des lacs (suivi);
- Élaboration d'une politique familiale municipale incluant la démarche « Municipalité amie des aînés »
- Selon la volonté de la communauté, tenir une consultation citoyenne sur les attentes, les idées, les défis et les enjeux des prochaines années;
- Le prolongement de la rue Lord pour un développement résidentiel avec services;
- Refonte du plan et des règlements d'urbanisme
- Participer et travailler à poursuivre l'activité hivernale « Le Snow Fête »

Liste des Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$

Pour satisfaire à l'article 955 du Code municipale, je dois déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ incluant ceux de 2 000\$ effectués avec un même contractant lorsque ces contrats comportent un déboursé total supérieur à 25 000 \$.

Rapport du 1er nov. 2012 au 31 oct. 2013

Compagnie	Contrat	Montant
BPR inc.	Projet Aqueduc, égouts et assainissement	73 968 \$
Campor inc.	Vidange des fosses septiques	26 318 \$
Les Constructions HDF	Déneigement des chemins	243 869 \$
Les Entreprises Lévisiennes inc.	Pavage 5 ^e Rang Est	136 768 \$
Excavation Louis Richard inc.	Travaux d'entretien chemins municipaux	94 324 \$
Les Concassés du Cap inc.	Cueillette et transport des matières résiduelles et recyclables	51 739 \$
M.R.C. de L'Islet	Quote-part, rémunération insp. environnement	103 026 \$
Ministère de la Sécurité publique	Quote-part Sûreté du Québec	49 750 \$

● **LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES ACCORDÉS AUX ÉLUS**

Afin de respecter les dispositions de l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le rapport sur la situation financière de la municipalité doit faire mention de la rémunération et l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Donc les sommes provenant de la municipalité pour le maire et les conseillers sont :

	Maire	Conseillers
Rémunération	5067.\$	1 689 \$
Allocation	2533.\$	844.50\$

Et les sommes provenant des organismes pour le maire sont :

	Régie Anse-à-Gilles	MRC L'Islet réunion mensuelle/comité de travail
Rémunération	140.53\$/réunion	109.12\$/43.65\$
Allocation	70.27\$/réunion	54.56\$/21.82\$

Vous voudrez bien prendre note qu'en décembre prochain, à l'occasion d'une séance extraordinaire dont la date sera publiée par AVIS PUBLIC, je pourrai vous faire l'état des prévisions budgétaires pour l'année financière 2014.

Avec ces énoncés, je vous ai présenté, à ce jour, la situation financière de la municipalité avec ces différents projets et j'espère le tout à votre satisfaction.

Je vous invite, mesdames, messieurs, à venir assister à nos séances mensuelles auxquelles il y a toujours un moment qui vous est alloué pour vos interrogations. C'est avec plaisir que je répondrai, dans la mesure du possible, à tous vos questionnements.

Je vous remercie de votre attention et bienvenue à tous.

Luc Caron, maire.

4.3 États comparatifs/Comptable et budgétaire/Dépôt

193-11-2013

États comparatifs/Comptable et budgétaire-2013/Dépôt.

CONSIDÉRANT l'article 176.4 du *Code municipal* où le directeur-général/secrétaire-trésorier doit déposer deux fois par année, deux états comparatifs nommés comptable et budgétaire;

CONSIDÉRANT QUE le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice financier précédent, pour la même période;

CONSIDÉRANT QUE le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Serge Guimond

Et unanimement résolu : -

D' les deux états comparatifs datés respectivement du 8 novembre 2013.

4.4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

194-11-2013 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil-2013/Dépôt

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre
Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger
Et unanimement résolu : -

D'accepter le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (art. 357 LERM)*.

4.5 Séances ordinaires de conseil/Calendrier 2014

195-11-2013 Séances ordinaires de conseil/Calendrier 2014/Acceptation.

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QUE l'article 145 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir le lieu des séances de conseil;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu :

QUE les élus adoptent le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal ci-après :

- | | |
|---------------------|-----------------------------------|
| ➤ mardi, 14 janvier | ➤ lundi, 7 juillet |
| ➤ lundi, 3 février | ➤ lundi, 4 août |
| ➤ lundi, 3 mars | ➤ mardi, 2 septembre |
| ➤ lundi, 7 avril | ➤ lundi, 6 octobre |
| ➤ lundi, 5 mai | ➤ lundi, 3 novembre |
| ➤ lundi, 2 juin | ➤ lundi, 1 ^{er} décembre |

QUE la tenue des séances de conseil soit à l'Édifice municipal au 282, rue Principale à Saint-Cyrille-de-Lessard à 20h00.

QUE le calendrier ci-haut ne contrevient pas au Règlement #333-05 de la municipalité.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

4.6 Autorisation pour versement des subventions pour taxes/Avis de présentation.

Monsieur le conseiller, Clermont Bélanger, donne un avis de présentation qu'il ou un autre membre du conseil à sa place, présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure, le règlement (386-2013) autorisant les versements des subventions pour taxes.

QUE dispense de lecture du projet de règlement est faite en même temps que cet avis de présentation.

Donné à St-Cyrille-de-Lessard, ce 11 novembre 2013

Et j'ai signé :

Clermont Bélanger

5. Transport

5.1 Réseau routier

5.1.1 Lignage des rues/Marquage et Traçage du Québec/Facture/Acceptation

196-11-2013

Lignage des rues/Marquage et Traçage du Québec/Facture / Acceptation.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau
Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval
Et unanimement résolu : -

D'autoriser le paiement de la facture de Marquage et Traçage du Québec au montant de 2 594.66\$ incluant les taxes.

5.1.2 MTQ/Route 285/ Courbe (Paul-Émile St-Hilaire)

197-11-2013

Ministère des Transport du Québec (MTQ)/Route 285/Travaux-courbe contigüe au lot 87-P, Rang 1, canton St-Cyrille (propriété Paul-Émile St-Hilaire).

CONSIDÉRANT les travaux effectués à l'accotement de la courbe contigüe au lot 87-P, Rang 1, canton St-Cyrille (propriété de Paul-Émile St-Hilaire) par le MTQ;

CONSIDÉRANT QUE pour ces travaux d'aménagement le MTQ a du enlever la glissière;

CONSIDÉRANT QUE, du dire des représentants du MTQ, il n'y aurait plus de glissière à cet endroit car les travaux ont été réalisés selon les normes du ministère et qu'avec ce type d'aménagement les glissières ne sont plus nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE, malgré l'énoncé précédent, les élus jugent très dangereux l'absence de ces glissières et ce, en toute saison;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs usagers de cette route ont fait appel à la municipalité pour dire leur mécontentement et leur inquiétude face à l'absence de cette glissière;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier
Et unanimement résolu : -

QUE la municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard demande de finaliser ces travaux de façon sécuritaire en y réinstallant les glissières appropriées pour ainsi prévenir et éviter des sorties de route.

5.1.3 Travaux à faire

198-11-2013

Réseau routier/Travaux prioritaire de voirie/Liste.

CONSIDÉRANT QU'en cette période d'année, le budget alloué aux travaux routiers a atteint ses limites;

CONSIDÉRANT QU'un montant a été conservé pour un dernier grattage des chemins municipaux;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

DE permettre, si la température est adéquate, un nivelage aux chemins municipaux.

5.1.4 Inspecteur municipal/Fin d'embauche à temps plein

199-11-2013

Michel Chamberland/Fin d'embauche à temps plein.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre

Et unanimement résolu : -

QUE vendredi, 15 novembre 2013 soit le dernier jour de travail de Michel Chamberland qui occupe les postes de contremaître aux travaux de voirie, inspecteur municipal et agraire et que ce dernier travaille seulement sur demande après cette date jusqu'à ce que la municipalité l'embauche à nouveau à temps plein au printemps prochain.

5.1.5 Aide-voirie/Fin d'embauche à temps plein

200-11-2013

Marco Blanchet/Fin d'embauche à temps plein.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et résolu à l'unanimité des conseillers excluant Madame Sonia Laurendeau qui ne prend pas part à cette décision.

QUE vendredi, 15 novembre 2013 soit le dernier jour de travail de Marco Blanchet qui occupe les postes d'aide-voirie, d'inspecteur en bâtiment et d'inspecteur en environnement pour le périmètre urbain et que ce dernier travaille seulement sur demande après cette date jusqu'à ce que la municipalité l'embauche à nouveau à temps plein au printemps prochain.

6. Hygiène du milieu

6.1 Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Suivi

6.1.1 BPR inc./Facture 10015146/Municipalité

201-11-2013

Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/ BPR inc./Facture 10015146/Municipalité.

Il est proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger

Et unanimement résolu : -

D'accepter la facture #10015146 de BPR inc. au montant de 829.75\$ taxes incluses.

6.1.2 Les Expertises Immobilières de L'Islet/Facture/Rapport/Acceptation

202-11-2013

Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Les Expertises Immobilières de L'Islet/Facture/Rapport/Acceptation.

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

D'accepter la facture de la firme Les Expertises Immobilières de L'Islet au montant de 213.27.

QUE ce montant sera prélevé à même le poste budgétaire de l'excédent de fonctionnement non-affecté.

6.1.3 Vandalisme/Arrakis Consultants inc./Offre de services/Acceptation

203-11-2013

Aqueduc, Égouts et Assainissement des eaux usées/Vandalisme/Arrakis Consultants inc./Offre de services/Acceptation.

CONSIDÉRANT le vandalisme effectué au puits principal et aux quelques puits d'observation où est située la prise d'eau pour le projet du réseau d'aqueduc et d'égouts;

CONSIDÉRANT l'urgence de connaître si des dommages importants sont survenus suite à ce méfait;

CONSIDÉRANT QUE la firme Arrakis Consultants inc. a fait l'aménagement de ces puits;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité leur a demandé une proposition pour l'inspection de ces puits afin de vérifier leurs états actuels;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

D'accepter l'offre de service professionnel d'Arrakis Consultants inc. au montant de 3 690\$ sans les taxes afin de connaître l'ampleur des dommages causés aux puits.

6.2 Cueillette et transport des matières résiduelles et recyclables /Reconduction contrat

204-11-2013

Cueillette et transport des matières résiduelles et recyclables / Reconduction contrat.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit aller en appel d'offre pour le contrat de la cueillette et du transport des matières résiduelles et recyclables car ce dernier se termine le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QU'étant donné que la MRC de L'Islet a la compétence en appel d'offres pour les dépôts de matières recyclables et que le contrat se termine aussi le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE le lieu où seront disposées les matières recyclables sera connu seulement à la séance des maires de la MRC de L'Islet, le 27 novembre prochain;

CONSIDÉRANT l'énoncé précédent, la municipalité ne peut lancer un appel d'offres public car les délais sont trop court d'ici la fin de décembre;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

DE reconduire le contrat avec l'entrepreneur Les Concassés du Cap inc. pour les mois de janvier et février 2014 aux mêmes conditions que celui en vigueur.

7. Service incendie

7.1 Boyaux d'incendie/L'Arsenal/ Facture/Acceptation

205-11-2013

Boyaux d'incendie/L'Arsenal/ Facture/Acceptation.

CONSIDÉRANT QUE, de par sa résolution #59-04-2013, la municipalité permettait au service incendie de faire des achats regroupés de fourniture incendie par le biais de la MRC de L'Islet;

CONSIDÉRANT QUE cela fait déjà quelques années que la municipalité émet une demande en ce sens à la MRC de L'Islet pour entre autres des boyaux d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de ces boyaux s'avérait nécessaire et que la MRC de L'Islet n'a pas lancé d'appel d'offres pour cette fourniture;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

D'accepter la facture au montant de 3 693.20\$ incluant les taxes pour l'achat de 10 boyaux d'incendie de la compagnie L'Arsenal (CMP Mayer inc.).

8. Aménagement et urbanisme

8.1 Comité consultatif d'urbanisme/Rapport-2013

206-11-2013

Comité consultatif d'urbanisme/Rapport-2013.

Il est proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger

Et résolu à l'unanimité des conseillers excluant Mme Sonia Laurendeau qui ne prend pas part à cette décision.

D'accepter le rapport du comité consultatif d'urbanisme avisant les élus qu'aucune réunion n'a été tenue en 2013.

9. Social des Fêtes

9.1 Date et endroit

207-11-2013

Social des Fêtes-2013/Lieu.

Il est proposé par : Monsieur Roger Lapierre

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu : -

QUE les membres du conseil, le personnel, les pompiers et membres du CCU soient conviés à la Salle de l'Édifice municipal le 11 janvier 2014 à 18h30 où un souper leur sera servi par Madame Jacqueline Boucher, traiteur.

10. Subvention & cotisation

10.1 Fabrique de Saint-Cyrille/Spectacle 7 décembre 2013/Don

208-11-2013

Fabrique de Saint-Cyrille/Spectacle 7 décembre 2013/Don.

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Saint-Cyrille sollicite la municipalité pour un don pour un spectacle qui se tiendra, samedi le 7 décembre prochain à l'église de St-Cyrille;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Monsieur Clermont Bélanger

Et unanimement résolu : -

D'acquiescer à cette demande en offrant une somme de cent dollars (100\$) à titre de soutien financier pour ce spectacle.

10.2 Comité de la Bibliothèque

209-11-2013

Comité bibliothèque/Aide financière-2013

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Comité de la Bibliothèque;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Sonia Laurendeau

Appuyé par : Monsieur Pierre Dorval

Et unanimement résolu : -

QU'une aide financière de quatre cents dollars (400\$) pour l'achat de volumes soit consentie au Comité de la Bibliothèque.

10.3 Coopérative jeunesse de services de L'Islet

210-11-2013

Coopérative Jeunesse de services de L'Islet/Appui financier 2014.

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier de la Coopérative jeunesse de services de L'Islet(CJS)/St-Cyrille pour l'année 2014;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Nelson Cloutier

Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre

Et unanimement résolu : -

D'accorder cinq cents dollars (500\$) à cet organisme à titre d'appui financier pour l'année 2014.

10.4 Chemin d'accès Lac D'Apic/Entretien hiver 2013-2014

211-11-2013

Chemin d'accès Lac D'Apic/Entretien hiver 2013-2014.

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Corporation des résidents du Lac D'Apic pour l'entretien de la route d'accès au Lac D'Apic;

IL EST, PAR CONSÉQUENT, -

Proposé par : Monsieur Serge Guimond

Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau

Et unanimement résolu :

DE consentir un montant de quatre cents dollars (400\$) à titre d'aide financière pour l'entretien de ce chemin.

QUE cette aide financière ne sera pas récurrente à chaque année, les propriétaires devront en faire la demande et cette dernière sera considérée par les membres du conseil.

10.5 8^e Rang Ouest/Entretien hiver-2013-2014

212-11-2013

8^e Rang Ouest/Entretien hiver-2013-2014.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires de chalets sollicitent la municipalité pour une contribution financière pour l'entretien du 8^e Rang Ouest pour l'hiver 2013-2014;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval

Appuyé par : Monsieur Nelson Cloutier

Et unanimement résolu : -

DE consentir un montant de deux cents dollars (200\$) à titre d'aide financière pour l'entretien de ce chemin.

QUE cette aide financière ne sera pas récurrente à chaque année, les propriétaires devront en faire la demande et cette dernière sera considérée par les membres du conseil.

10.6 Cours d'eau Normand/Fauchage

213-11-2013

Cours d'eau Normand/Fauchage.

Il est proposé par : Monsieur Serge Guimond
Appuyé par : Madame Sonia Laurendeau
Et unanimement résolu : -

D'offrir une somme de cinquante dollars (50\$) à M. Jean-Louis Normand pour le fauchage du cours d'eau Normand.

DE permettre à M. Normand de faucher ledit cours d'eau à l'été 2014.

11. Varia

Aucun point n'est ajouté.

12. Comptes payés et à payer

12.1 Acceptation

214-11-2013

Acceptation des comptes

Il est proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Roger Lapierre
Et unanimement résolu : -

D'adopter la liste des comptes payés datée du 11 novembre 2013 au montant total de 47 053.84\$.

QUE cette liste de comptes est disponible pour consultation au bureau administratif de la municipalité situé à l'Édifice municipal.

Certificat de disponibilité de crédit

La secrétaire-trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de ces comptes.

13. Période de questions

Des réponses ont été fournies aux questions posées.

14. Levée de la séance.

215-11-2013

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Nelson Cloutier que la séance soit levée. Il est 21h15.

Luc Caron, maire

Josée Godbout, sec.-trésorière



QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD M.R.C. DE L'ISLET Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Josée Godbout,
QUE :

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard, tenue lundi, le 11 novembre 2013 a été adoptée la **Résolution numéro 195-11-2013 concernant le calendrier des séances ordinaires de conseil pour l'année 2014 dont voici le contenu :**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QUE l'article 145 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir le lieu des séances de conseil;

IL EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Monsieur Pierre Dorval
Appuyé par : Monsieur Serge Guimond
Et unanimement résolu :

QUE les élus adoptent le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal ci-après :

- | | |
|---------------------|-----------------------------------|
| ➤ mardi, 14 janvier | ➤ lundi, 7 juillet |
| ➤ lundi, 3 février | ➤ lundi, 4 août |
| ➤ lundi, 3 mars | ➤ mardi, 2 septembre |
| ➤ lundi, 7 avril | ➤ lundi, 6 octobre |
| ➤ lundi, 5 mai | ➤ lundi, 3 novembre |
| ➤ lundi, 2 juin | ➤ lundi, 1 ^{er} décembre |

QUE la tenue des séances de conseil soit à l'Édifice municipal au 282, rue Principale à Saint-Cyrille-de-Lessard à 20h00.

QUE le calendrier ci-haut ne contrevient pas au Règlement #333-05 de la municipalité.

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Saint-Cyrille-de-Lessard, ce 14^{ième} jour de novembre 2013

Josée Godbout
Directrice générale et sec.-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Godbout, secrétaire-trésorière, certifie que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Église, Édifice municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat
Ce 14^{ième} jour de novembre 2013

Josée Godbout
Directrice générale et sec.-trésorière